

OMPI



SCIT/8/6
ORIGINAL : anglais
DATE : 27 janvier 2004

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITE PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION

COMITÉ PLÉNIER
Huitième session
Genève, 23 – 27 février 2004

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉQUIPE D'EXPERTS DU SCIT CHARGÉE
D'ÉTUDIER L'UTILISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES DE L'OMPI

Document établi par le Secrétariat

Historique

1. Le Groupe de travail sur les projets relatifs aux techniques de l'information (ITPWG), à sa deuxième session tenue en février 2003, est convenu de créer une équipe d'experts du SCIT chargée de recenser les nouvelles possibilités et les futures applications pour le WIPONET (voir le document SCIT/ITPWG/2/9). L'équipe d'experts a été invitée en particulier

“a) à déterminer les besoins des États membres de l'OMPI sur le plan de la procédure et sur les plans technique et fonctionnel afin de permettre de tirer parti au maximum des systèmes informatiques de l'OMPI; et

“b) à étudier l'intégration des fonctionnalités des systèmes informatiques de l'OMPI (PCT-SAFE, IMPACT, WIPONET) ainsi que l'échange d'informations et de données entre les systèmes informatiques de l'OMPI et les systèmes informatiques des États membres.”

2. L'équipe d'experts devait présenter ses conclusions à la réunion suivante de l'ITPWG. Comme il a été décidé que la huitième session du SCIT plénier se tiendrait en février 2004, il a été convenu avec l'Office des brevets et des marques des États Unis d'Amérique (USPTO), en sa qualité de responsable d'équipe, que le rapport de l'équipe d'experts serait soumis à la session du comité plénier pour examen. Le rapport établi par l'USPTO fait l'objet de l'annexe du présent document.

3. Le SCIT plénier est invité à constater que l'équipe d'experts a achevé ses travaux, ainsi qu'il est indiqué dans le paragraphe 9 de l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]

ANNEXE

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉQUIPE D'EXPERTS DU SCIT CHARGÉE
D'ÉTUДИER L'UTILISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

Vue d'ensemble des activités de l'équipe d'experts de mars à octobre 2003

1. L'équipe d'experts chargée d'étudier l'utilisation des systèmes informatiques a été créée par le Groupe de travail du SCIT sur les projets relatifs aux techniques de l'information, à sa deuxième session tenue en février 2003, en vue d'étudier l'utilisation des systèmes informatiques de l'OMPI au profit des activités fondamentales des États membres. L'équipe d'experts a été invitée
 - a) à déterminer les besoins des États membres de l'OMPI sur le plan de la procédure et sur les plans technique et fonctionnel afin de permettre de tirer parti au maximum des systèmes informatiques de l'OMPI; et
 - b) à étudier l'intégration des fonctionnalités des systèmes informatiques de l'OMPI (PCT-SAFE, IMPACT, WIPONET) ainsi que l'échange d'informations et de données entre les systèmes informatiques de l'OMPI et les systèmes informatiques des États membres.
2. Les États membres ont été invités à désigner leurs représentants au sein de l'équipe d'experts au plus tard pour le 31 mars 2003. La délégation des États-Unis d'Amérique a été nommée responsable de l'équipe d'experts.
3. Quinze offices ont informé le responsable de l'équipe d'experts de leur intention de participer aux travaux et ont nommé au total 34 experts. On trouvera dans la pièce jointe 1 du présent rapport la liste des membres de l'équipe d'experts. Le Bureau international a créé un serveur de listes réservé à l'usage de l'équipe d'experts afin que celle-ci puisse mener ses travaux par voie électronique, le contrôle de l'accès se faisant à l'aide du nom de l'utilisateur et d'un mot de passe. L'utilisation du serveur de listes a démarré le 10 avril 2003 par un message de bienvenue du responsable de l'équipe d'experts, qui a aussi diffusé la liste des membres avec leurs coordonnées.
4. Au début du mois de mai, l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO), en sa qualité de responsable de l'équipe d'experts, a annoncé aux membres qu'une liste d'actions pour les activités proposées serait affichée le 14 mai et a envoyé aux membres du groupe un programme d'activités pour l'équipe d'experts chargée d'étudier l'utilisation des systèmes informatiques, applicable de mai à septembre 2003. Par ailleurs, l'USPTO a aussi demandé au Bureau international de l'OMPI (WIPO/IB) de mettre à disposition des documents électroniques concernant la mise au point des systèmes informatiques. L'OMPI s'est exécutée et a fourni une collection importante de documents émanant des projets PCT-SAFE, IMPACT,

WIPONET et CLAIMS, téléchargeables depuis une page Web. La liste d'actions a été affichée le 14 mai, assortie d'une demande visant à obtenir des membres de l'équipe d'experts qu'ils choisissent les activités qu'ils exécuteraient et sur lesquelles ils feraient rapport.

5. Cinq des offices membres de l'équipe d'experts ont répondu de manière détaillée aux points énumérés dans la liste d'actions : IP Australia (IPA), l'Office européen des brevets (OEB), l'Office japonais des brevets (JPO), l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'USPTO. Ces contributions portaient sur des besoins importants sur le plan de la procédure et sur les plans technique et fonctionnel aux fins de l'intégration des fonctionnalités des systèmes PCT-SAFE, IMPACT et WIPONET dans les systèmes informatiques des États membres. On trouvera dans la pièce jointe 2A un synopsis de chacune de ces réponses. L'intégralité du contenu de ces cinq réponses se trouve sur le serveur de listes de l'équipe d'experts. En outre, l'Office des brevets du Royaume-Uni (UKPO) et l'Institut fédéral suisse de la propriété intellectuelle ont soumis des réponses suffisamment concises pour pouvoir être reproduites dans leur intégralité dans la pièce jointe 2B.

Résumé des réponses des membres de l'équipe d'experts à la liste d'actions

6. La présente section résume les projets et les activités des membres de l'équipe d'experts en ce qui concerne les systèmes informatiques de l'OMPI. On trouvera des précisions supplémentaires dans les pièces jointes 2A et 2B.

PCT-SAFE :

- L'OEB et l'OMPI collaborent en vue de la mise au point du système PCT-SAFE, qui est fondé sur le serveur *epoline*® et le logiciel client *epoline*®, avec des modules d'extension PCT fournis par l'OMPI. Ainsi, l'OMPI pourra offrir une solution PCT-SAFE répondant aux besoins de nombreux offices membres aux fins du dépôt par un "utilisateur unique". La mise au point d'une version PCT-SAFE "à l'échelle de l'entreprise", destinée aux grandes entreprises et aux cabinets spécialisés dans la propriété intellectuelle, nécessitera des travaux supplémentaires.
- IP Australia (IPA) a mis en évidence la nécessité de définir une interface appropriée entre le module IPA/WIPO de son serveur B2B et WIPO/IB.
- Le JPO envisage de choisir le logiciel client et le serveur PCT-SAFE pour son office récepteur du PCT (RO/JP).
- Le KIPO a mis en place un système de dépôt électronique PCT-SAFE par CD-ROM et fera démarrer en janvier 2005 le service de dépôt électronique de demandes PCT via l'Internet.
- L'UKPO utilisera le système *epoline*® de l'OEB aux fins de la réception des demandes électroniques selon le PCT.

- L'USPTO a établi une sorte de cahier des charges concernant l'adaptation du serveur de dépôt électronique PCT-SAFE à son infrastructure informatique et la personnalisation du logiciel client PCT-SAFE pour répondre à ses besoins en tant qu'office récepteur. Il a été communiqué à l'équipe d'experts et peut être mis à la disposition d'autres offices de propriété intellectuelle qui souhaiteraient s'en servir pour définir leurs propres besoins. L'USPTO a mis en œuvre une version américaine du serveur de dépôt en ligne *epoline*® pour les demandes selon le PCT dans le cadre d'un mémorandum d'accord avec l'OEB.

IMPACT : les offices qui ont répondu encouragent le Bureau international (IB) à fournir dans le cadre du projet IMPACT des moyens permettant d'échanger des documents en langage de balisage extensible (Extensible Markup Language-XML). Des formats XML devraient être établis pour d'autres formulaires figurant dans le dossier de brevet, tels que les formulaires de rapport de recherche ou d'examen, ainsi que pour les documents à communiquer tels que les rapports d'examen préliminaire international. Le projet IMPACT doit comprendre un mécanisme de transfert permettant l'échange de documents à ces formats avec les systèmes d'examen automatisés d'autres offices. Une fonction IMPACT de consultation des dossiers de brevets est aussi nécessaire. L'OMPI doit en outre continuer à travailler avec des offices de pays membres sur le sous-système de communication sur demande (COR) en vue de traiter les questions relatives aux protocoles d'échange de données COR et à l'intégration des données COR spécifique dans les systèmes des offices des pays membres. IP Australia se prépare à essayer une fonction sécurisée de protocole de transfert de fichiers (FTP) avec le Bureau international aux fins de l'échange électronique de documents (avec information de suivi).

WIPONET : les offices en mesure d'assurer un accès aux services du WIPONET par l'intermédiaire de la future interconnexion PATNET-WIPONET-TRINET sont encouragés à le faire. Les autres offices pourront opter pour la solution des passerelles si celle-ci répond mieux à leurs besoins. Les offices ayant répondu ont indiqué les services qu'ils attendent du WIPONET : communications entre les administrations chargées de l'examen préliminaire international et le Bureau international agissant en qualité d'office récepteur (RO/IB), accès aux BNPI, échange de données dans le cadre du système COR, échange de données de recherche, informations parues dans la gazette et échanges relevant de la procédure avec d'autres offices de propriété intellectuelle reliés au WIPONET.

CLAIMS : aucun membre de l'équipe d'experts n'a répondu au point relatif à la détermination des besoins sur le plan de la procédure et sur les plans technique et fonctionnel pour l'utilisation de CLAIMS.

DIVERS : l'Institut fédéral suisse de la propriété intellectuelle a indiqué que, dans certains cas, il préfère des solutions permettant aux employés de communiquer directement avec le système de Genève en tant que "télétravailleurs". Il a souligné que, pour les petits offices, cette solution a l'avantage de ne pas exiger d'infrastructure locale

supplémentaire et de ne pas faire augmenter les échanges ni accroître l'appui de l'OMPI de manière sensible. Cette solution ne peut pas être utilisée pour chaque transaction, mais il vaut la peine de la garder à l'esprit.

Recommandation à l'effet de considérer comme achevées les activités de l'équipe d'experts

7. Étant donné que l'équipe d'experts

a) a recueilli auprès de cinq États membres des données concernant ce dont ils ont besoin sur le plan de la procédure et sur les plans technique et fonctionnel pour pouvoir de tirer parti au maximum des systèmes PCT-SAFE, IMPACT et WIPONET;

b) a étudié l'intégration des fonctionnalités des systèmes informatiques de l'OMPI (PCT-SAFE, IMPACT, WIPONET) ainsi que l'échange d'informations et de données entre les systèmes informatiques de l'OMPI et les systèmes informatiques des États membres;

et qu'elle a partagé ces informations avec ses membres à l'aide de son serveur de listes, elle a atteint son objectif.

8. La concrétisation de l'idée selon laquelle les systèmes informatiques de l'OMPI pourraient être mis à la disposition des États membres pour leur usage a été ralentie par un retard dans la mise au point des systèmes IMPACT IB et RO/IB. Les efforts déployés par l'OMPI pour l'élaboration des systèmes IMPACT IB et IMPACT RO/IB, qui auraient pu être utiles à un autre office récepteur, sont actuellement revus et réorganisés dans le cadre de la nouvelle Division des systèmes informatiques du PCT. L'OMPI n'a pas donné de renseignements détaillés sur la nouvelle méthode de travail par sous-projets de taille gérable appelés "streams".

9. Il résulte des faits rapportés plus haut que les contributions des membres de l'équipe d'experts suffisent à atteindre l'objectif fixé, et les membres sont invités à réaliser les activités qu'ils ont identifiées. Le Comité plénier est invité à conclure que les travaux de l'équipe d'experts sont achevés et que les participants doivent être remerciés de leur collaboration.

[Les pièces jointes suivent]

Pièce jointe 1 – Membres de l'équipe d'experts chargée d'étudier l'utilisation des systèmes informatiques

1.	Jean-Marie PUTZ (M.)	Directeur informatique	Bureau Benelux des marques (BBM)	Pays-Bas	jmputz@bmb-bbm.org
2.	John ROMBOUTS (M.)	Architecte technique	Office de la propriété intellectuelle du Canada	Canada	rombouts.john@ic.gc.ca
3.	Mohamed E. BASSUNI (M.)	Ingénieur système	Office des brevets de l'Égypte	Égypte	bassuni@arabia.com
4.	John BAMBRIDGE (M.)	Directeur d'epoline	Office européen des brevets (OEB)	Pays-Bas	jbambridge@epo.org
5.	Guillaume MINNOYE (M.)	Directeur principal des services d'information	Office européen des brevets (OEB)	Pays-Bas	gminnoye@epo.org
6.	Rudolf HÜSING (M.)	Chef 2.5.3 (Gestion stratégique et coopération internationale)	Office allemand des brevets et des marques	Allemagne	rudolf.huesing@dpma.de
7.	Jorge ALVIM (M.)	Directeur informatique	Institut national de la propriété industrielle (INPI)	Portugal	jorge.alvim@inpi.pt
8.	Debra RIDDELL (Mme)	Directrice des stratégies informatiques et des relations extérieures	IP Australia	Australie	debra.riddell@ipaaustralia.gov.au
9.	Yoshihiro FUJI (M.)	Bureau des politiques de l'information et de la promotion en matière de brevets	Office japonais des brevets	Japon	fuji-yoshihiro@jpo.go.jp
10.	Toyohide WATANABE (M.)	Vice-directeur du Bureau de la planification des techniques de l'information	Office japonais des brevets	Japon	watanabe-toyohide@jpo.go.jp
11.	Il-seung CHOI (M.)	Vice-directeur de la Division du développement d'objets informationnels	Office coréen de la propriété intellectuelle	République de Corée	cis2002@kipo.go.kr
12.	Seok-hyoun NOE (M.)	Vice-directeur de la Division de la gestion de l'information	Office coréen de la propriété intellectuelle	République de Corée	thegood@kipo.go.kr
13.	Joo-dae KIM (M.)	Vice-directeur de la Section de la coopération internationale dans le domaine de l'informatique, Division de la planification informatique	Office coréen de la propriété intellectuelle	République de Corée	kim1439@kipo.go.kr

SCIT/8/6
Pièce jointe 1, page 2

14.	Gocha JANELIDZE (M.)	Chef adjoint du Département de l'information et des relations internationales	Centre national de la propriété intellectuelle	Géorgie	sakpatenti@wanex.net
15.	Vladimir E. VOROBYEV (M.)	Chef adjoint du centre informatique	ROSPATENT	Fédération de Russie	vladvor@rupto.ru
16.	Christian BOCK (M.)	Directeur des finances	Institut fédéral suisse de la propriété intellectuelle	Suisse	bock@ipi.ch
17.	Geoff BENNETT (M.)	Chef des services informatiques	Office des brevets du Royaume-Uni	Royaume-Uni	geoff.bennett@patent.gov.uk
18.	Kay MELVIN (Mme)	Directrice des services d'information à la clientèle	USPTO	États-Unis d'Amérique	kay.melvin@uspto.gov
19.	Frederick SCHMIDT (M.)	Administrateur des ressources en matière de recherche et d'information	USPTO	États-Unis d'Amérique	frederick.schmidt@uspto.gov
20.	Robert JOHNSON (M.)	Ingénieur informatique chargé de l'encadrement	USPTO	États-Unis d'Amérique	robert.johnson@uspto.gov
21.	Irfan BALOCH (M.)	Conseiller principal	OMPI	Suisse	irfan.baloch@wipo.int
22.	Joyce BANYA (Mme)	Conseillère auprès de la Division de l'automatisation des offices de propriété intellectuelle	OMPI	Suisse	joyce.banya@wipo.int
23.	Colin BUFFAM (M.)	Projet WIPONET	OMPI	Suisse	colin.buffam@wipo.int
24.	Helen FRARY (Mme)	Chef de la Section de l'appui au programme informatique	OMPI	Suisse	helen.frary@wipo.int
25.	Karl KALEJS (M.)	Chef de projet (PCT-SAFE)	OMPI	Suisse	karl.kalejs@wipo.int
26.	Gabor KARETKA (M.)	Chef du Centre de la gestion des connaissances et bibliothèque électronique	OMPI	Suisse	gabor.karetk@wipo.int
27.	Johan MAURISSEN (M.)	Conseiller principal auprès de la Section de l'appui informatique	OMPI	Suisse	johan.maurissen@wipo.int
28.	Allan ROACH (M.)	Directeur des services informatiques et directeur de la Division des projets informatiques	OMPI	Suisse	allan.roach@wipo.int
29.	Alba STEINER (Mme)	Chef des Services du WIPONET	OMPI	Suisse	alba.steiner@wipo.int

SCIT/8/6
Pièce jointe 1, page 3

30. Inayet SYED (M.)	Directeur de la Division de l'automatisation des offices de propriété intellectuelle	OMPI	Suisse	syed@wipo.int
31. Kader TAÏBI (M.)	Chef de la mise en œuvre technique, groupe du projet IMPACT	OMPI	Suisse	kader.taïbi@wipo.int
32. Hideto TANAKA (M.)	Consultant auprès de la Division des projets informatiques	OMPI	Suisse	hideto.tanaka@wipo.int
33. Andrew TU (M.)	Coordonnateur principal de l'architecture et de la planification des réseaux	OMPI	Suisse	andrew.tu@wipo.int
34. Neil WILSON (M.)	Chef de la Division des services informatiques	OMPI	Suisse	neil.wilson@wipo.int

[La pièce jointe 2A suit]

PIÈCE JOINTE 2A – SYNOPSIS DES RÉPONSES DE CINQ MEMBRES
DE L'ÉQUIPE D'EXPERTS

Réponse de l'OEB

PCT-SAFE – L'OEB et l'OMPI sont sur le point de conclure un mémorandum d'accord grâce auquel le Bureau international aura le droit d'utiliser le logiciel de dépôt et de traitement électroniques des demandes mis au point par l'OEB aux fins des dépôts selon le PCT; en échange, l'OEB aura l'accès à tous modules permettant la prise en charge du dépôt électronique des formulaires du PCT. L'OEB mettra à disposition les logiciels client et serveur *epoline*® dans une bibliothèque libre de logiciels de dépôt électronique et activera tous les modules d'extension PCT provenant du Bureau international dans le cadre du logiciel de dépôt en ligne *epoline*®. Il incombera à l'OMPI d'utiliser le logiciel de dépôt en ligne *epoline*® aux fins du dépôt électronique PCT ainsi que de mettre au point et de faire fonctionner les modules d'extension des formulaires PCT. L'OMPI encouragera ses partenaires à utiliser le logiciel client *eOLF Open Source* dans la mise au point de tous produits informatiques, et leur apportera son soutien à cet égard.

IMPACT – L'OEB encourage le Bureau international à contribuer à mettre au point la norme d'échange de documents au format XML et à fournir des compétences dans le cadre du projet IMPACT à cette fin. Outre les formats de documents XML déjà définis dans l'annexe F, l'OEB souhaite que des formats XML soient élaborés pour d'autres formulaires, tels que les formulaires des rapports de recherche et d'examen, qui figurent dans le dossier de brevet. Le projet IMPACT doit comprendre un mécanisme de transfert permettant l'échange de documents à ces formats avec ePHOENIX et les systèmes d'examen automatisés d'autres offices. Une fonction IMPACT de consultation des dossiers de brevets est aussi nécessaire.

WIPONET – L'OEB ne veut pas d'une connexion interpasserelle avec le WIPONET en raison de la complexité de la maintenance et de la séparation des responsabilités techniques. Il préfère l'accès par l'interconnexion PATNET-TRINET-WIPONET et souhaite aider les participants de son réseau PATNET à utiliser les services et les échanges de données du Bureau international par l'intermédiaire de l'interconnexion des trois réseaux.

Réponse d'IP Australia

PCT-SAFE – IP Australia (IPA) envisage d'utiliser le logiciel PCT-SAFE dans une version d'utilisateur unique et dans une version à l'échelle de l'entreprise pour recevoir les dépôts électroniques selon le PCT destinés à son office récepteur. Un module IPA/WIPO sera mis au point par IPA pour prendre en charge les transactions internationales propres à PCT/WIPO. IPA a signalé le besoin de définir une interface appropriée entre le module IPA/WIPO de son serveur B2B et WIPO/IB. Il a aussi mis en évidence la nécessité de mettre au point une interface entre le serveur PCT-SAFE et sa

fonction générique de réception avec accusé de réception pour tous les types de dépôt électronique. En outre, il convient de trouver une solution de compatibilité entre la technique de certification numérique utilisée par le PCT-SAFE et la politique gouvernementale australienne qui exige l'utilisation de certificats numériques agréés par le portier. IPA appuie les efforts déployés par l'OMPI pour mettre au point un instrument pouvant générer un fichier XML conforme en fonction d'une dtd et d'un fichier de traitement de texte prédéfini (indépendant du système de traitement de texte utilisé).

IMPACT – IPA a défini des besoins pour le système RO-IB, pour le sous-système de numérisation des documents et pour le sous-système COR spécifique.

- RO-IB a indiqué de façon générale des besoins en ce qui concerne la transmission, les formats, la réception, le support de transaction et la disponibilité;
- numérisation des documents : IPA a conclu, après examen des documents de l'OMPI, qu'il serait trop difficile d'adapter le sous-système de numérisation des documents IMPACT à son environnement de système informatique actuel. Néanmoins, il a soumis des considérations relatives aux conditions de numérisation et à l'intégration à prendre en compte pour un système approprié de numérisation des documents;
- COR spécifique : IPA a établi une liste de huit besoins aux fins de l'interaction entre IPA et le sous-système COR spécifique. On y trouve aussi des considérations relatives à l'intégration de la COR spécifique avec ses propres systèmes.

WIPONET – IPA prévoit d'utiliser les services d'échange de données sécurisés du WIPONET une fois que toutes les transactions PCT seront devenues entièrement électroniques. Les utilisations possibles recensées sont les suivantes : communications IPA – RO/IB, accès aux BNPI, échange de données dans le cadre du système COR et échanges avec d'autres offices de propriété intellectuelle reliés au WIPONET. Les questions d'intégration découlant de l'expansion du réseau privé virtuel du WIPONET moyennant l'utilisation d'un service anti-intrusion tiers et la question du montant des frais généraux engendrés par l'utilisation du cryptage pour toutes les communications WIPONET sont à l'examen.

Réponse du JPO

PCT-SAFE – À partir de janvier 2004, le JPO acceptera les demandes internationales au format XML conforme à la norme technique du PCT soumises par le RNIS à l'aide du logiciel client d'origine du JPO. Les demandes PCT reçues au format XML seront envoyées au Bureau international. Le JPO travaille avec l'équipe du projet PCT-SAFE

de l'OMPI à l'élaboration d'une version en japonais du logiciel client PCT-SAFE, qui devrait être opérationnelle pour la version n° 3 du logiciel PCT-SAFE. Dans l'avenir, le JPO planifiera la mise au point du logiciel serveur PCT-SAFE aux fins de la réception des demandes japonaises selon le PCT.

IMPACT – Le JPO travaille en collaboration avec le Bureau international aux fins de la bonne réception des données des exemplaires originaux au format XML japonais. Ultérieurement, le JPO mettra les données du rapport de recherche internationale à disposition au format XML japonais, qui devra être accepté par le Bureau international de l'OMPI. Le JPO indique qu'il est souhaitable que le système COR IMPACT puisse prendre en charge les services suivants :

- a) publication des brochures WO au format XML envoyées avec la fonction COR;
- b) communication d'autres documents au format XML qui seront ultérieurement mis à disposition sous forme électronique, tels que les rapports d'examen préliminaire international au format XML, à l'aide de la fonction COR.

WIPONET – Le JPO essaie une connexion interpasserelle avec le WIPONET et a demandé le réexamen des spécifications actuelles du WIPONET dans l'optique d'en faciliter l'utilisation. Une fois la connexion interpasserelle établie, le JPO compte qu'elle sera utilisée pour la diffusion des publications WO et pour l'échange de données extraites de la base de données de recherche et de la gazette. Le JPO veut aussi utiliser la connexion interpasserelle aux fins de l'échange élargi de documents de priorité en ligne.

Réponse du KIPO

PCT-SAFE – Le KIPO a collaboré avec l'OMPI pour traduire des parties du PCT-SAFE en coréen. L'office récepteur du KIPO a mis en place un système de dépôt électronique de demandes PCT par CD-ROM en janvier 2004. Le KIPO a utilisé le logiciel PCT-SAFE avec le certificat fondé sur une infrastructure à clé publique délivré par lui-même et l'éditeur PCT-SAFE mis au point par l'OMPI. Il a mis en œuvre une fonction distincte pour la correction d'office sur RO/WASP. Le KIPO fera démarrer le service de dépôt électronique PCT via l'Internet à compter de janvier 2005 et utilisera pour ce faire l'éditeur du KIPO ("K-editor") qui permettra d'établir des demandes aussi bien nationales qu'internationales.

IMPACT – Le KIPO mettra au point un système automatisé fondé sur le XML pour les transactions d'office récepteur, d'administration chargée de la recherche internationale ou de l'examen préliminaire international et d'office désigné d'ici à la fin de 2004, ce qui suppose une coopération étroite avec l'OMPI pour mettre au point l'interface entre le système de dossiers électroniques du KIPO et IMPACT. À partir de 2005, le KIPO

espère pouvoir traiter et échanger par la voie électronique tous les documents concernant le PCT. Il espère aussi que les DTD applicables à toutes les notifications d'office récepteur, d'administration chargée de la recherche internationale ou d'administration chargée de l'examen préliminaire international seront mises au point dès que possible, et il participera aux activités de mise au point de ces DTD.

WIPONET – Le KIPO a essayé l'accès au WIPONET par l'intermédiaire du réseau gouvernemental de haute vitesse (HSGN) mais il est confronté à certaines difficultés en raison de politiques sécuritaires différentes. Le HSGN, qui est un réseau privé permettant de relier des services gouvernementaux en Corée, est soumis à une politique sécuritaire stricte. Actuellement, certains membres du personnel du KIPO peuvent accéder au WIPONET par l'intermédiaire du réseau public. Le KIPO espère pouvoir échanger des documents de propriété intellectuelle en ligne avec les offices de propriété intellectuelle membres du WIPONET.

Réponse de l'USPTO

PCT-SAFE – En coopération avec l'OEB, l'USPTO a mis en œuvre une version personnalisée du serveur de dépôt en ligne *epoline*® pour les demandes PCT en ajoutant des fonctions telles que le paiement par carte de crédit, des comptes de dépôt et la gestion des marques de l'USPTO. Il a obtenu le droit d'utiliser le logiciel de dépôt et de traitement électroniques des demandes mis au point par l'OEB par memorandum d'accord signé en novembre 2003. Ce serveur USPCT-ES est à la disposition de RO/US pour des essais bêta avec des clients extérieurs. Les plans concernant ces essais n'ont pas été finalisés en raison d'incertitudes quant au niveau de financement pour l'exercice financier 2004. L'OEB a aussi fourni un module d'extension PCT-US à utiliser avec le logiciel client *eOlf Open Source*. L'OMPI devrait être en mesure de mettre le module d'extension PCT-US à disposition pour utilisation avec le logiciel client PCT-SAFE conformément aux accords conclus avec l'OEB.

IMPACT – L'USPTO reçoit des disques de communication spécifique IMPACT depuis juin 2003. L'expérience tirée du traitement de ces disques permettra à l'USPTO de définir les améliorations souhaitées, à savoir notamment :

1. l'accélération de l'impression, qui est très lente;
2. l'envoi de documents de suivi pour toute réalisation d'un ordre donné sur un disque distinct;
3. la fourniture d'un index cumulé permettant de localiser le disque contenant un document précis; et
4. la mise au point d'une méthode ou d'un instrument permettant de retrouver les demandes non exécutées.

WIPONET – L'USPTO n'utilisera pas une connexion interpasserelle avec le WIPONET puisqu'il a choisi d'utiliser l'interconnexion PATNET-TRINET-WIPONET. Il sera en mesure d'aider l'Office de propriété intellectuelle du Canada, et les autres offices qui pourront à l'avenir être reliés au centre TRINET de l'USPTO, à accéder aux services et aux échanges de données du Bureau international par l'intermédiaire de l'interconnexion des trois réseaux.

[La pièce jointe 2B suit]

PIECE JOINTE 2B – REPONSES INTEGRALES D’AUTRES MEMBRES
DE L’EQUIPE D’EXPERTS

Réponse de l’Office des brevets du Royaume-Uni (UKPO)

PCT-SAFE – L’UKPO met en œuvre le système de dépôt en ligne *epoline*® de l’OEB, qui constituera le premier moyen de réception des demandes électroniques selon le PCT. La collaboration entre l’OEB et l’OMPI à propos du module PCT devrait permettre de faire en sorte que les clients ne se trompent pas quant au système à utiliser.

IMPACT – L’UKPO appuiera les initiatives visant à encourager WIPO/IB à prendre des mesures en vue de l’échange de données XML dans le cadre du système IMPACT. L’UKPO expérimente actuellement les techniques Phoenix de l’OEB aux fins de la gestion des dossiers de brevets.

WIPONET – L’UKPO n’envisage pas d’avoir une connexion interpasserelle avec le WIPONET. Il fait déjà partie de PATNET et un éventuel accès au WIPONET sera envisagé dans le cadre de l’interconnexion PATNET-TRINET-WIPONET.

Réponse de l’Institut fédéral suisse de la propriété intellectuelle

L’institut est très satisfait des efforts déployés par l’OMPI pour fournir des services de qualité aux offices nationaux. Par conséquent, il appuie pleinement les projets d’automatisation. Dans certains cas, il préfère les solutions permettant aux employés de communiquer directement avec le système de Genève en tant que “télétravailleurs”. Cela évite des échanges de données et la mise au point d’applications propres. Une solution de ce type est en place entre l’OMPI et l’institut depuis 2003 pour le système de Madrid : les clients locaux de l’institut disposent d’un accès direct au système MAPS de l’OMPI. Nous avons adopté cette solution après avoir eu un échange de données MECA et après avoir été le premier office à enregistrer une demande de marque internationale en 1998. Pour les petits offices, cette solution a l’avantage de ne pas exiger d’infrastructure locale supplémentaire et, de ne pas faire augmenter les échanges ni accroître l’appui de l’OMPI de manière sensible. Cette solution ne peut pas être utilisée pour chaque transaction, mais il est vaut la peine de la garder à l’esprit.

[Fin de l’annexe et du document]